COMMUNE DE NOUZILLY 37380 SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 6 MARS 2015

Le 5 MARS 2015 à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'administration du CCAS, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Joël BESNARD, Président

Date d'envoi de convocation: 27/02/2015

<u>Membres présents</u>: M. Joël BESNARD, Mmes Joëlle DANEL, Elisabeth MARCHAND, MM. Christophe GUYOT, Jean PETITBON, Mmes Nadine AZOUARD, Gisèle RAHARD, Jacqueline RILLARDON

Membres absents excusés :

Mmes Anne-Marie LANOS, Laëtitia LAURENT, Françoise LEDRU

Nombre de membres :

en exercice: 11 (10 + Président) présents: 8 votants: 8 (sauf pour le CA:7)

Secrétaire de séance : Elisabeth MARCHAND

ORDRE DU JOUR

- Vote du compte administratif et du compte de gestion 2014
- Vote des subventions aux associations
- Vote du Budget 2015
- Aides aux personnes âgées esseulées
- Questions diverses

2015/001 : CCAS : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2014. AFFECTATION DU RESULTAT

Le Président présente aux membres du conseil d'administration du CCAS le compte administratif 2014 du CCAS.

Considérant qu'il est en concordance avec le compte de gestion,

Considérant qu'il présente un déficit de fonctionnement de 85.00 €, soit après reprise des résultats de l'exercice antérieur (2 284.27 €), un excédent cumulé de 2 199.27 €,

le conseil d'administration, après avoir délibéré, par 7 voix pour (sortie du Président lors du vote), 0 voix contre et 0 abstention :

- approuve le compte administratif du CCAS de l'exercice 2014
- approuve le compte de gestion du CCAS de l'exercice 2014
- décide d'affecter le résultat de fonctionnement excédentaire en excédent reporté de fonctionnement (au 002) au budget 2015 pour un montant de 2 199.27 €.

Transmis Préfecture le :

2015/002 : CCAS : VOTE DES SUBVENTIONS POUR 2015

Le Président propose d'octroyer des subventions aux associations suivantes : Assiette Eco à Château-Renault, les restaurants du cœur, le secours populaire français.

Le conseil d'administration, après avoir délibéré, par 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention DECIDE :

- D'accepter la proposition du président
- D'allouer les subventions suivantes pour 2015 :
 - 350 € à l'association « Assiette Eco » de Château-Renault
 - 100 € à l'association « les Restaurants du cœur »
 - 100 € à l'association « le Secours populaire français » de Château-Renault
- de prévoir 600 € de crédits budgétaires au compte 6574 du Budget primitif.

Transmis Préfecture le :

2015/003: CCAS: VOTE DU BUDGET DU CCAS 2015

Le Président présente le budget primitif 2015 du CCAS.

Ce budget de fonctionnement uniquement (pas de section d'investissement) s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : 4 599.27 € après reprise des résultats 2014 en recettes de : 2 199.27 €.

Le conseil d'administration, après avoir délibéré, par 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- Approuve le budget primitif 2015 du CCAS qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de : 4 599.27 €.

Transmis Préfecture le :

AIDES AUX PERSONNES AGEES ESSEULEES

Le conseil d'administration décide de prévoir une organisation pour rendre visite aux personnes âgées esseulées.

Il est envisagé d'établir le recensement des personnes, de réaliser et de leur envoyer un courrier de la commune personnalisé pour les avertir de l'opération.

Fin de séance : 20h